

Candidat locataire ?

Vous pouvez contacter le service social
au 04 380 90 69 (option 5)

Conditions d'admission à l'inscription :

1. Ne pas être propriétaire.
2. Ne pas dépasser un revenu annuel imposable de 31.100€ (pour une personne seule) ou 38.800€ pour un ménage. (Majoré de 2.900€ par enfant à charge).

L'encodage de votre demande nécessite obligatoirement la présentation des documents suivants :

- Carte d'identité
- Composition de ménage
- Extrait de casier judiciaire
- Preuve des revenus récents (3 derniers mois)
- Attestation allocations familiales
- Avertissement extrait de rôle 2022 (dans son entièreté)
- Preuve des trois derniers mois de loyer payés
- Attestation de non-propriété (SPF au 02 572 57 57) ; ou par internet <https://finances.belgium.be/>
- Justificatif d'un crédit en cours

Le cas échéant :

- Renon ou mise en vente
- Attestation de handicap
- Attestation SDF
- Attestation de sinistré
- Attestation de réfugié

Inscription uniquement sur rendez-vous !

ATTENTION ! Un dossier incomplet n'est pas inscrit !

Les Assistantes sociales : **LEBOUTTE Marielle & MANGUETTE Léonie**